



## Contrat de travail et conditions

Par **Pat34**, le **12/03/2012** à **12:22**

Bonjour,Je me permets de vous adresser le présent car j'ai quelques questions à vous poser relatives à mon emploi actuel.En effet, je suis embauchée depuis maintenant 4 ans et demi dans la même société (petite structure de moins de 10 salariés)Les ventes commencent à se faire rares et donc je pressens une fin imminente...De ce fait, comme je connais bien le mode opératoire de cette société, je sais qu'envisager une évolution n'est pas possible, encore moins dans ces conditions.Dans la liste des tâches qui me sont confiées, mon contrat stipule, alors que j'ai été embauchée en tant que secrétaire (à ce jour plus proche d'assistante de direction que de simple secrétaire...), "tout ce que demandera M. "X"" sous entendu que je peux être généreuse avec mon corps s'il me le demande ? est-ce légal et normal d'avoir ce genre de phrase dans son contrat.De plus, alors que je suis toujours embauchée en tant que secrétaire, je me retrouve à faire la réception de livraison diverses. Certains de mes collègues m'ont affirmé que c'est une fonction de magasinier et qu'il fallait des vêtements de protections.... (EPI) en plus d'une formation adapté, ce que je n'ai pas ... est-ce légal et normal ?Enfin, étant donné qu'ils ne me donnent pas satisfaction financièrement (1200 € net pour ces deux fonctions) j'ai proposé mes services alors qu'ils recherchaient une femme de ménage pour les locaux professionnels.Résultat, je fais en plus des heures supplémentaires pour faire le ménage (100 € net de plus par mois) sans contrat ni avenant. Une fois de plus est-ce normal et légal ?Si je vous pose toutes ces questions c'est parce que je suis en train de préparer une reconversion professionnelle à l'insu de mon employeur et que d'ici la fin de l'année je serais amenée à lui demander un CIF. Le connaissant il va le refuser donc j'essaie de m'armer afin qu'il ne me mette pas les batons dans les roues et que je puisse poursuivre mon but sans perdre de temps (je sais qu'il peut me le refuser une fois = repousser.).Un dernier détail qui m'agace fortement, toujours dans le cadre de ma fonction de base, il se trouve que je suis confinée dans un bureau qui n'a pas de fenêtre directe, alors que je suis celle en règle générale qui est le plus en poste (alors que commerciaux, techniciens et autres supérieurs n'y sont pas forcément autant) Là aussi est-ce

normal ?  
Voilà, je pense avoir exposé les plus gros problèmes que je rencontre.  
Vous remerciant par avance pour votre réponse.  
Pat34